

## Conseil Social d'Administration Local - CSAL du 20 juin 2023

### Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Le conflit sur la réforme des retraites aura démontré que le dialogue social s'arrête là où commence l'intérêt des actionnaires. Cependant, nous sommes sauvés, en maintenant son AA l'agence de notation Fitch a salué « l'économie vaste, riche et diversifiée » de la France, mais dans le même temps souligné « le niveau élevé de la dette publique ».

Rappelons qu'en 30 ans, au nom de la dette publique, il y aura eu pas moins de 6 réformes sur les retraites plus un projet de régime universel en 2017. Qui dit mieux ?

Cette dette publique qui fait que les actifs travaillent toujours plus longtemps alors qu'il y a du chômage et que les jeunes toquent de plus en plus tard à la porte de la vie active (22,5 ans en moyenne selon l'Insee).

Cette dette publique qui empêche d'octroyer aux fonctionnaires une augmentation salariale couvrant les 41 % d'inflation subie depuis les années 2000.

Le Ministre de la Fonction publique nous annonce l'augmentation de 1,5 % du point d'indice au premier juillet 2023. Rappelons au passage que selon l'Insee entre 2009 et 2020 le salaire des employés du secteur privé a augmenté de 7,8 % soit une hausse de 0,7 % par an alors que dans le public le salaire n'a augmenté que de 1 % seulement sur la même période soit 0,1 % par an.

Rappelons également que le SMIC brut mensuel est à 1 747,20 € et les premières grilles des agents se situent à 1 750,86 €.

Bref, pas de quoi pavoiser !

Concernant la réunion de ce jour, nous sommes de plus en plus consternés qu'aucun règlement intérieur n'ait pu encore être présenté alors que, la loi de transformation de la fonction publique, dont émanent les CSA et Formation Spécialisée, ne date pas d'hier.

Pourtant aucune présentation de ce règlement n'a été faite en terme d'organisation et de priorité pour établir un dialogue social respectueux. On se demande même s'il va bientôt paraître.

Nous constatons à la DGFIP depuis de nombreuses années le même mépris à ne jamais prendre en compte les avis souvent

unanimes des représentants des personnels sur de nombreux sujets, à commencer par les restructurations et les suppressions d'emplois. Il ne faut alors pas s'étonner que le dialogue social soit de moins en moins constructif dans notre administration. Le nom de cette instance a changé mais la politique de casse de Bercy demeure constante !

Nous avons souvent la curieuse sensation de servir de caution morale à la destruction de la DGFIP et cette situation est inacceptable !

La DGFIP ne tient que grâce à la conscience professionnelle de vos équipes et à leur implication quotidienne, mais les personnels s'épuisent, la démotivation et la résignation se font de plus en plus présentes dans les esprits !

Par ailleurs, dans un contexte économique tendu, où les incivilités ne font que se multiplier, est-il vraiment pertinent de déstabiliser un peu plus les usagers en leur supprimant des possibilités d'accueil ?

Les discours changent tout le temps. Les agents ne comprennent plus les orientations de la DGFIP, qui semblent surtout guidées par la réduction des coûts plutôt que la mise en œuvre d'un service public qualitatif. Ils n'adhèrent plus aux choix de leur ministère, malgré les grandes campagnes de communication déployées. Et ils s'inquiètent pour leur avenir...

Le Directeur Général en visite dans les Landes le 27 mai dernier, ne semble pas partager ce constat. Pour lui, la DGFIP est une sacrée machine à promotion sociale », une maison attractive. Les observatoires, les sondages disent tous la même chose et relèvent la bonne image qu'ont les usagers de notre administration. Pourtant sur le terrain, c'est l'inverse qui est constaté.

Quant au mal être au travail, il n'en est rien,, tout va bien !!!!

Il ressort de cette visite, globalement une vision Parisienne, bien éloignée de la réalité de la vie en zone rurale.

La dernière campagne déclarative 2023, qui, à peine terminée, a pu démontrer à quel point le NRP a fait des ravages sur nos services et le rendu au public.

Tous nos SIP souffrent et ont souffert en terme de surcharge d'accueil, de courrier, d'e-contacts, etc.

Pour FO-DGFIP 40, nos collègues méritent mieux qu'un « saupoudrage salarial » et doivent bénéficier de conditions

de travail dignes de ce nom par l'arrêt des suppressions d'emplois et le comblement des vacances.

Ils en ont ras-le-bol de mettre les bouchées doubles en permanence, pour en faire toujours plus avec toujours moins de bras !

L'idée de la DG de restructurer son réseau pour créer des sites à 50 emplois a fait long feu par l'érosion progressive des emplois alors que la demande des contribuables ne faiblit pas elle.

On oserait dire qu'elle s'accroît même du fait de la complexité générée par impots.gouv (GMBI etc) rebutant même les plus jeunes de nos contribuables censés mieux appréhender l'outil informatique.

Encore une fois, FO-DGFIP 40 insiste : ce n'est pas l'intelligence artificielle qui pourra remplacer la technicité et le service public rendu aux citoyens sur leurs impôts mais bien, les agents des finances publiques formés.

Concernant un autre point à l'ordre du jour de ce CSAL, FO-DGFIP 40 s'interroge sur l'élection des représentants du personnel au Conseil médical. FO-DGFIP dénonce avec force le fait qu'en l'absence d'un représentant du personnel titulaire, le suppléant ne puisse pas voter. C'est tout simplement scandaleux.

**Pour conclure, les grands discours et autres remerciements doivent désormais laisser la place à une vaste campagne de reconnaissance par le salaire et les promotions internes.**

### Le déroulé de cette instance

La nouvelle formule de désignation des représentants qui siègeront dans les conseils médicaux est une mascarade d'un point de vue du dialogue social et c'est ce que FO a dénoncé dans sa liminaire.

C'est d'autant plus grave que dans les précédents comités, la présence d'élus a souvent permis d'épauler positivement des agents vivant des situations très compliquées (santé, finances, reconnaissance en maladie etc).

Les titulaires (et seulement eux ! les suppléants remplaçant un titulaire ne le pouvaient pas ! Du jamais vu !!!) ont été invités à voter en ne laissant que 15 noms sur la liste des candidats. Préalablement, il avait été décidé par l'Intersyndicale de trouver une solution afin de pallier le manque de démocratie induit par les nouvelles règles de gestion de cette élection.

En milieu de séance, alors que le vote était terminé, un message du Secrétariat général précisait que les suppléants qui remplaçaient un titulaire pouvaient voter !!

L'élection s'est donc déroulée à nouveau. Les représentants de chaque OS avaient demandé une interruption de séance avant le scrutin pour se mettre d'accord sur les personnels à

A cet effet, l'intersyndicale avait préalablement travaillé collectivement pour déterminer un nombre de candidats et un ordre dans la liste qui respecte au mieux les résultats des élections professionnelles de décembre 2022.

Pour FO sont élus :

- BARDUGONI Stéphane
- BAYONA Béatrice
- CAMPAGNE Jean-Philippe
- CAPDEVILLE Denis
- SOULEYREAU François

### Finances publiques : concrétisation de l'austérité.

Issues des Assises des Finances publiques du 19 juin, les premières annonces du gouvernement confirment l'axe de réduction sévère des dépenses publiques en 2024. Après les réformes structurelles de l'Assurance chômage et des retraites, décidées dans le but de répondre au cadre des économies visées –et promises à l'Europe- d'ici 2027, l'exécutif poursuit le même objectif et se tourne vers d'autres domaines. Travailleurs, assurés sociaux, ménages modestes sont directement visés.

Santé, Logement, emploi, fiscalité... De premières annonces issues des Assises des Finances publiques lancées par le gouvernement le 19 juin ne font pas dans la dentelle. Le jour même du lancement de ces Assises (qui font suite à une revue des dépenses publiques lancées en début d'année), le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, faisait savoir que des économies, à hauteur de 10 milliards d'euros avaient d'ores et déjà été identifiées. Et précisait-il, c'est qu'une étape d'ici 2027.

Mais selon le ministre, il n'est pas question d'austérité, il est question de revenir à la normale, après la pandémie. A l'entrée de celle-ci, précédée d'années d'une politique de réduction de la dépense publique, les conséquences avaient pu être constatées cependant, entre autres sur les services publics de Santé, rendus exsangues par cette politique.

Le gouvernement qui prône une réduction sévère des dépenses publiques l'an prochain et prévoit de présenter à l'automne des projets de lois de finances pour 2024, (pour l'État (PLF) et la Sécurité sociale (PLFSS), portant 12 milliards d'euros d'économies au moins .